chiftona et Colette Dewilde, 35 ans. representational de Courty, 51 ans, lingère. — Louis Sianaee. 36 ans. comestique, et Virginie Depoortare,
22 ans. savante. — Pierre Libber, 55 ans., cabaretier, et Fidéline Imbrecht, 28 ans. sans profession. — Paul Lefebvre, 55 ass., directeur de
tissage, et Léonie Kuhn, 42 ans. sans profession. — Louis Fontaine, 33 ans., haissier, et
Lydie Breuin, 25 ass., sans profession. — Victor
Catal, 25 xas. sans profession. et Elvire Pistin
26 ans. sans profession. — Heuri Lelong, 25 ans.,
mécanicles. « Julis Delve, 28 ass., sans profession. — Dusar Bourgois, 25 ans., peignerad. et
Estelle Iste prie grang, pullionneuse. — Victor Hessell. Sans. Histories. A Charletto Michaux,

CONVOS TUPERES ET OBITS

Les amis et commansances de la famille
PROUVOST MASQUELER, qui, par oubli,
n'arraunt pus requ de lettre de faire part du
dete de Monsieur Louis-Joseph PROUVOST,
décédé à Roubaix, le 2 mai 1881, à l'âge de 81
ans, sont priés de considérer le présent avis
comme en tenant lieu et de bien vouloir assinter à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le mereredi 4 courant, à 8 heures, et aux
CONVOI et BERVICE SOLENNELS, qui anrent lieu le jeuif 5, à 10 heures, en l'église du
Serré-Cour, à Ecubaix. Les VIGILES seront
chantèse le même jour, à 3 heures 112. — L'assemblée à la maison mertuaire, rue des Couteux, près la ferme au Beau Chêne.

Les amis et connaissances de la famille
DELCROIX-COUVREUR, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faira part du décès
de Dame Elies COUVREUR, décédée à Wat;
trelos, le 3 mai 1881, à l'âge de 41 ans, sont
priès de considérer le présent avis comme en
tenant lieu et de bien vouloir assister aux
CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui
auront lieu le jeudi 5 courant, à 9 heures 1;2,
on l'église de Wattrelos. — L'assemblée à la
maison mortuaire, à la Place.

Les amis et connaissances de la famille

Maison mortuaire, a la Place.

Leu amis et connaissances de la famille LEURIDAN-THIRY, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Joseph LEURIDAN, décèdé à Roubaix, le 2 mai 1881, dans sa 58º anuée, sont priès de considérer le présent avis coume en tenant lieu, et de bien vouloir assister à la MESSE DE CONVOI, qui sera célébrée le mercredi 4 mai, à 8 heures, aux VIGILES, le même jour, à 5 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le jeudi 5 courait, à 9 heures 112, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assmblée à la maison mortuaire, rue d'Inkermann, 148.

Les amis et connaissances de la famille

maison mortuaire, rue d'Inkermann, 148.

Les amis et connaissances de la famille ANOELIN-MACE, qui, par oubli, n'arraient pas reen de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles-Louis ANCELIN, décède à Croix, le 4 mai 1881, l'âge de 43 ans, sont priés de considèrer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS qui auront lieu le jeud 5 courant, à 9 heures, en l'église de Croix. — L'assemblée à la maison wortuaire, rue de Metz, chez M. Beujamin Walmacq, à 8 heures 1;2.

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célèbré en l'église paroissiale de Saint-

Un OBIT SOLENNEL ANNIVERSAIRE sera célébré en l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 5 mai 1881, à 10 heures 174, pour le repos de l'âme de Monsieur Fidèle-Joseph LEROUX, époux de Dame Adèle DELECROIX, décédé à Roubaix, le 4 mai 1879 dans sa 58° année. — Les personnes qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Caisse d'épargne de Roubaix Bulletin de la séance du 1º mai 4881 Sommes versées par 189 déposants, dont nouveaux. 924,56 fr. 00

28 nouveaux. 924,25 fr. 00
205 demandes en remboursement . 30,336 fr. 45
Les opérations du mois de mars sont
suivies par MM. Julien Legache et Desrousseaux Defrenne directeurs.

Belgique.

— On écrit de Bruxelles, 3 mai.

La reine et la princesse Stéphanie sont parties par un train spéciale à 5 heures 30. Le roi les a accompagnées à la gare avec le comtet la comtesse de Flandres, tous les ministres, tous les fonctionnaires de la maison royale, les enfants du comte de Flandres, te ministre d'Autriche et tout le corps diplomatique.

Le train royal, composé de six berilues, est arrivé a Verviers à huit heures trente-enq. Une foule énorme attendant à la gare de Bruxelles et a salué de ses acclamations enthousiastes les augustes voyageuses.

— Tourmai. — On lit dans le Courrier de

- TOURNAL - On lit dans le Courrier de

— Tournat. — On lit dans le Courrier de Yescast:

Vendredi, vers dix heures du matin, le procurent du Roi et le juge d'instruction, accompagnées d'un greffier et de DOUZE gendarmes (Lisex bien douze gendarmes) cernsient le collège épiscopal de K un et commençaient des recherches qui ont duré deux heures.

Cette mise en scène, ce déploiement de la force armée, à laquelle il ne manquait qu'un escadron de cavalerie et une batterie d'artificarie, pour entrer en campagne, a naturellement produit un vif sentiment de curiositié; aussi les commentaires maiveillants du public libéral se sont-lis répandus rapidement et Dieu aut que chemin ils ont parcouru depuis.

Aujourd'hui la presse libérale, avec la rare perfédie qui la caracterise, s'est mis de la partie pour exploiter cette descente de justice contre l'établissement en question et tous les journaux libéraux du pays en parlent de cet vénement avec plus ou moins d'odieuses insistantions.

L'Eccasemie et la Vérilé agissent particulière-

nations.

'Comonsie et la Véridé agissent particulière-ni en cotte circonsiance, avec une vérirable até, car cas journaux n'ignorent pas que torité diocésaine a supprime le couvent de le-Union, où s'otal produit un scandale, et le personnel enseignant a été entièrement

Il s'agissait de trouver un frère, disent l'E-commis et la Vérile, condamne à l'etrauger et que l'on supposait être de passage au collège de Kain. Peu importe du reste la per-onne recherchée, toujours est-il qu'après une visite qui l'a pas dure moins de deux heures, le procureur du roi et le juge d'instruction n'ont rien trouvé maigré leur douze gendarmes!!!

Douze gendarmes pour un seul petit frère qui n'a jamais existé que dans l'imagination de la Vérité et de l'Economie est revenir bredouille, c'est vraiment désespérant pour un procu-

Epilogue de l'Incendie Magasins du « Printemps »

Notre correspondant particulier de Paris nous télégraphie:

"Un horrible accident a eu lieu ce matin, vers enze heures et demie, au carrefour formé par le jonction des rues Tronchet, Auber et le boulevard Haussmann.

"MM. Daguin et Edouari Pascal, tous les deux administrateurs de la Banque d'Escompte, passaient dans une de ces voitures dites cab, lorsqu'arrivés devant les échafaudages qui entourent les anciens magasins du Printeyaps, un treuil servant à monter des matériaux et dont le poids est considérable a'est détaché tout à coup, par suite de la rupture des chaises, et est tombé sun le ces.

"Is coup a été et violent que la voiture a été coupe en deux. Les passauts témoins de cet accident ont jeté un feri d'épouvante etse sont précipités auprès du cet pour porter secours aux malheureux qui s'y trouvaient.

"Helas i MM. Daguin et Pascal étaient dans un état lamentable couverts de sang et presque broyès. On s's et habé de les transporter à leur domicile, pur t'a tigilians.

M. Baguin, ancien président du tribu-ual de pomuer es, administrateur de la Compagnio de Test, de la Banque d'Es-compte et de la Banque hypothècaire, est dans un état extrémement grave. Ses blessures tont nombreuses. Il en a reçu a la tête, aux reins et à la poitrine. »Le médecin qui lui adonné les premieres soins n'est pas certain de pouvoir le conserver à la vie. »Au dernier moment, nous apprenons que M. Edouard Pascal, à la suite d'une hémerrhagie, a éprouve un mieux sen-sible. Son état reste cependant toujours grave.

MOUVELLES DU MATIN

Le traité de Commerce-france-anglais.

M. Kennedy, délégué de l'Angleterre, a eu une première entrevue avec M. Maire, directeur du commerce extérieur au ministère du commerce, et M. Matiani, directeur des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères.

commerce, q. M. Mariani, directeur des affaires commerce, q. M. Mariani, directeur des affaires commerce, q. M. Mariani, directeur des affaires commerciales au ministère des affaires commerciales au ministère des affaires de la conversation échangée, il résulterait que le gouvernement français est loin des entendre avec le gouvernement anglais.

D'une park, la transformation des droits ad velores en droits spécifiques, demandée par nous, serait refusée par l'Anglis ne veut pas consentir a tuper se 24 010 qui ont, été sjoutés part, le gouvernement complètement et pour toux tarifs conventionnels.

Enfin, il paraît que la majorité des chambres anglaises demandent au For ingn-Office des rompre immédiatement toutes niegociations avec nous, dans le cas où nous ne céderions pas aux propositions du gouvernement anglais.

Le Times, parlant des négociations pendautes entre l'angleterre et la France, au sujet du traité de commerce, dit que la persistance cas négociateurs français à réclamer la suppression du droit ad valorem compromet le succès de tout le projet. Il va faloir maintenant entrer dans la discussion des droits spécifiques sans avoir aucun guide. Le Times regarde comme à peu pres impossible de conclure un arrangement quelconque concernant les tissus de laine et de coton, et engage les manufacturiers anglais, intéressés dans le commerce français, a procéder comme ils ont fait en 1872. lorsque M. Thiers a essayé d'imposér des droits sur les matières permières.

L'organe de la Cité recommande aux manufacturiers de venir en aide a M. Kennedy, en faisant des dépositions, comme ils ont fait en 1872.

1872.

Passage du général Farre au cadre de réserve
Paris, 3 mai.
Le 5 mai courant, le général Fare, ministre de la guerre, entre dans le cadre de réserve.

Nouvelles parlementaires

Paris, 3 mai.

La commission du budget a volé tous les crédits demandés par le ministre des allaires étrangères. Le gouvernement repousse l'amendement de M. Madier de Monjau, tendant à supprimer l'ambassade de France près du Vatiean. La commission entendra demain, à ce sujet, M. Barthétemy Saint-Hilaire. Le parti légitimiste

Le parti légitimiste

Le parti légitimiste recueille en ce moment
des adhésious en province au programme publié par l'Union il y a quelques jours. Les
préfets ont reçu des instructions pour éditler
le gouver-nement sur limportance de cette propagande.

B

Le chantage Nihiliste

Paris, 3 mai.
On a arrêté aujourd'hui, un individu acousé
d'avoir envoyé a Madame Adam, une boite
contenant de la dynamite et une lettre de menaces, au sujet d'artices publiés par la Noucelle Revue et sympathiques à l'Empereur
Alexandre III.
L'individu dont il s'agit a été conduit a M.
Macé, ch' f du service de s'areté.
Trente dames des Batignolles envoyent, aujourd'hui, sur l'initiative de Julie Giraud, une
demande en grâce, en faveur de la femme
Hellmann, à l'imperatrice de Russie.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal Officiel d'aujourd'hui : Loi tendant à antoriser le département du Rhône à contracter un emprunt pour diverses dépenses d'intrêt départemental. Décret maintenant le général Farre dans la première section du cadre de l'état-major gé-néral.

Décret convoquant les électeurs du canton d'Aubusson (Creuse) à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement.

Decrets nommant des maires et des adjoints.

Dècret portant classement, au nombre des voiles publiques du 9e arrondissement ce Paris, d'une rue récemment ouverle entre la rue Lailier et le boulevard Rochechouart.

Décret appouvant les alignements des rues Fermat et Cels dans le 14e arrondissement de Paris

de Paris Dérrets portant promotions et nominations dans l'ordre nationel de la Légion d'honneur. Décret conférant la médaille militaire à des

narins. Décret portant nominations dans la magis-

Décret portant nominations dans la magis-trature coloniale.

Décret nommant le directeur de construc-tion des chemins de fer au ministère des travaux publics.

Décret déclarant d'utilité publique les tra-vaux ayant pour objet d'amener à l'établisse-ment thermal d'Aix-les-Bains, l'eau froide de la source du Champ-Pollet.

Décision autorisant des marins à exercer des commandements au long cours et au cabotage.

Décision portant inscription d'office d'un ingénieur de la marine au tableau d'avance-ment.

ngénieur de la marine su ment.
Décision accordant des témoignages de satisfaction, des avancements et des médailles d'honneur à des officiers, marins et divers agents de la marine.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Tèl égrammes adresses de Tunisie et d'Algérie au ministre le la gu erre. Nouvelles et correspondances étrangères.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES (Service narticulier) L'EXPÉDITION DE TUNISIE

L'EXPÉDITION DE TUNISIE

Conseil des ministres

Paris, 3 mai.

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Jules Grévy.

Le conseil s'est occupé d'abord des affaires de Tunisie.

Les informations publiées par plusieurs journaux du matin, relativement à l'examen des principaux articles d'un futur traité de pair avec la Tunisie et les Khroumirs, sont au moins prématurées.

Le gouvernement attend, pour formuler ses légitilmes revendications, que les opérations militaires contre les Kroumirs soient termines. Ce résultat, au point où en sont les choess, sere bientôt atteint. Il est même permis d'espèrer, qu'à moins de nouvelles variations atmospheriques, l'ennemi aura été complètement réduit à merei avant le 12 mai courant, jour fixé pour la rentrée des Chambres.

Les garanties matérielles que la France possède dès aujourd'hui permettent d'affirmer que, lors des negociations définitives, ses interêts seront largement sauvegardés.

Le conseil à ensuite abordé la question de la convocation des électeurs du 9e arrondissement de prise.

Mouvements de troupes Saint-Brienc, 3 mai.

Le second bataillon du 7ie de ligne a quitté
Saint-Brieuc, aujourd'hui, a trois heures, se
rendaut à Lyon.

Le steamer Charles Quint est parti pour Bône à 5 heures, emportant 370 hommes appartenant au 32e et au 580 de ligue.

Toulon, 4 mai, 3 h. 45 s.

Les transports la Guerrière. L'Algèsiras, l'inter et l'Intrépide, sont paris cette puit

nomine commandant de la subdivision de Bone.

Les colonnes Vincendon et Galland font, des sazzias et fourragent dans la partie médiane du territoire des kroumirs. L'ennemi a perdu 7 hommes dans l'attaque d'un convol. Le général de Brem a accordé l'aman aux Oucletas, mais à des conditions très-sévères.

Rien de nouveau de Kel.

Oran, 3 mai, 10 h. matin.

Les nouvelles du Sud continuent à présenter la situation comme satisfaisante.

Le caime se rétabit sur les lisières du Tell. Les tribus dissidantes sont toujours du côté de Teuderas. Une bome partie d'entre elles serait disposée à faire soumission.

Les derpières nouvelles de Géryville sont du 36 avril. A cetté déac, toutétait tranquille. Les cuvirons seulement continuent à être iuquietés par quelqués coupeurs de roite.

La colonne, qui quitte demain Talaracua, avec 30 jours de vivres, en débarrassera promptement le pays.

Rien à signaler du côté de Tiemeen.

Au marché de Marnía, grande affluence de darocains; mais pas d'incident. Des mesures spéciales de précaution avaient été prises

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche suitente.

M. le ministre de la guerre a reçu la dépêche

Mustapha, 3 mai, 2 h. 15 soir. Mustapha, 3 mai, 2 h. 18 soir.

Le gouverneur général de l'Algérie à M. le président du oonseil, à MM. les ministres de l'iptérieur, de la guerre, des affaires étrangères, Paris.

Les communications avec Géryville sont rétablies. Le télégraphe fonctionne. Les opérations prescrites au Pachaga et à l'Agha des Harcars ont parfaitement réussi.

La frontières sud-est de l'Algérie

Lis ituation de la frontiere sud-est de l'Algérie n'est pas parfoite. Les Fæchiehet les Hamama, tribus de la Regence, ont recu l'ordre de se grouper. De plus, elles sont en relations constantes avec Tunis par le moyen de cavaliers échelonnés.

Les Troud, tribu nomade du Souf †Algérie) se sont enfuis en Tunisie et sont allés demander aux Hamama de les recevoir avec eux. On dit qu'ils reclament le protectorat du bey. Les Troud subissent l'influence de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence a particul de succession de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence a particul de souver subilité de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence a particul de souver subilité de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence à l'aux de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence à l'aux de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence à l'aux de la famille de Naceur-bey-Chora, dont on recommence à l'aux de l'aux de la famille de Naceur-bey-chora, dont on recommence à l'aux de Naceur-pey-Caora, dont on recommence a parjer.
Partout de sources agitations. On organise une forte colonne à Tebessa. Les postes de Biskra et de Bou-Saada sont bien gardés et bien munis.

Tunis, 2 mai, 10 h., matin.

(Arrivée le 3, 7 h. 10, soir.)

Hier, loraque Mustapha apprit le débarquement des troupes françaises à Bizerte, il entra
dans une violente colère et s'ècria : « Perdus
pour perdus, nous n'avons plus qu'une chose
a faire. Nous avons déjà trop perdu de temps.

Euvoyons vite prêcher la guerre sainte à Kerouan.»

Mustapha fit appeler les chefs religieux et
eut avec eux une longue conversation.

eut avec eux une longue conversation.
On assure que douze Arabes sont sortis du
Bardo à quatre heures du matin, se dirigeant

Bardo à quatie heures du matin, se dirigeant vers keronan.

M. Pestalozza, premier secrétaire du consulat italien, est parti le 29 avril de Tunis, de guisé en Arabe, et s'est rendu au camp de Sidi-Ali-bey, chargé d'une mission secrète. Ali-bey a voulu rester seul avec lui, et a fait sortir de sa tente son médecin Stresino et son ministre Tahar-Sahouch, qui d'ordinaire ne le quittent jamais.

M. Pestalozza, revenu hier soir, s'est rendu directement chez le général Baccouch, et act ave c'ul une conférence de deux heures.

Taïb-bey, second frère du bey, dont on connaît les sympathies pour la France, est l'objet d'une grande surveillance. Des agents de podec d'odent toute la nuit autour de sa demeure.

poice odent toute la nuit autour de sa demeure.

Tunis, 3 mai.

Mustapha, en apprenant l'occupation de Bizerte, a appeié les chefs religieux qui, après l'entrevue, sont partis pour Kerdouan. On croit qu'ils vout précher la guerre sainte.

M. Pestalozza, interprète du consu'ai tailen, ost alle le 29 avril, au camp d'Ali-Bey en mission secrète. Il est revenu hier et a conferé avec le genéral Baccouch. Tail-Bey, frère du Bey, dont les sympathies pour la France sont connues, est surveille de près par la police. La rapide occupation de Bzerte a stupéfile le bey. Divers cheiks qui préchaient la guerre sainte ont été arrêtés et amenés à Tunis. Le Bey a quitté sa résidence ordinaire, ne se croyant pas en aûreté, et est rentré au Bardo.

Le caïd de Larkba aurait déclare au général Logerot que si la France imposait sou autorit's en Tunisie, il la servirait avec autant de fidelité qu'il avait servi le gouvernement du bey.

Tunis, 3 mai.

Tunis, 3 mai.

Les renseignements venus du camp français établissent que les plaintes du gouvernement tunisien relativement à la réquisition forcée des animaux et des moyens de transports, et aux prétendus ordres donnés aux tribus tunisiennes de se joindre à la colonne française ne sont nullement fondées.

Tous les animaux ont été achotés et payés, tous les transports réglés à l'amiable. On voulait simplement notifier aux tribus de se tenir traqueilles et de livrer passage à nos troupes.

L'affaire du 30 a été provoquée par une attaque contre nos troupes envoyées pour rassurer la population sur nos intentions. Les Chiaïas ont tiré sur le capitaine Eyman qui venait apporter des paroles de paix. Une fois l'affaire engagée des Amdouzes et des Kroumirs sont venus appuyer les Chiaïas.

On signale cette coincidence regrettable que les contingents, qui ont attaqué, venaient précisément de quitter le camp de Sidi-Ali-bey.

Pillage d'un vaisseau par les Arabes

Pillage d'un vaisseau par les Arabes
Tunis, 3 mai.

Hier soir est arrivé à Tunis, après une odyssée émouvante, un marin corse, nommé Rafaeli, second du brick-geliette Sement, de Bastia, nutragé dans la mit et au 28 sur la côte tunisieune, entre Bizet et l'est et Cap-Serrata a l'ouest. Le navine a té pillé par six cents Arabes do la tré de sept hommes, a été publique de l'est et l'est eller et l'est eller

Interruption de communications télégraphiques

Par suite d'un incendie du se u lieu hier soir sous les voûtes du houevard, les commu-nications télégraphiques avec l'Est sont mo-mentanément interrompues; elles seront réta-blies bientôt.

L'attitude de l'Italie

Rome, 3 mai, soir.

M. Rudini interroge le ministère pour savoir
culement si les troupes françaises occupent seulement si les troupes françaises occupent Biserte.

M. DEPRETIS répond affirmativement et ajou-te que ce fait ne peut modifier ni la conduite, ni les appréciations du gouvernement.

M. RUDINI crôit que la chambre prendra acte de cette déclaration.

M. Gambetta et la presse italienne

M. Gambetta, qui compte beaucoup d'amis dans la presse italienne, notamment à Gênes et à Florence, sollicite en co moment leur in-fluence et leurs démarches pour modèrer l'al-lure d'nostilité manifeste contre. la France de plusieurs journaux italiens.

* Gallieni, avec tous ses compagnons et représentant Ségon, arrivé Medine le 10 avril. Atnadhou, informé par moi occupation Kita et prise Goubanks, a eigné traité comportant autorisation fonder établissement dans tout son empire, et route vers Niger placées sons protectorat France jusqu'à Tamboucton. Représentant français résidera à Ségon. Chef mission tonographique ce retour aussi de Rita. Tou bersonnel bien portant. Satisfait dispositions populations et facilités terrain pour vele ferrée. Desbordes écrit 6 avril, laissera. Kita 7 mai pour rentrer Saint-Louis. »

Gouverneur Sándral à marine.

Gouverneur Sénégal à marine.

« Saint-Louis, 26 avril.

» Mission de Ségon au complet descend Médide à Bakel.

Un vœu

Marseille, 3 mai.
Le Conseil général, sur la proposition de
M. Peytral, a émis, à l'unanimité, le vœu
qu'une voie ferrée directé à traction de grande
vitesse soit établie entre Marseille et la Man-che. La session a été close.

M. J. Amigues M. J. Amigues dont on avait annoncé le dé-part du Petit Caporal, fait ses adieux à ses lec

Le duel Pons San-Malato

C'est aujourd'huj,qu'a lieu le duel Pons San-Malato. La décision du jury a éte rendue hier. Les arbitres qui sont pour M. Pons, Alphons de Aldama, et pour M. San-Malato, Paul de Cassagnac, ont accepté les conditions adoptées lors de la première entrevue des témoins.

M. Coehery et ses electeurs

M. Cochery et ses electeurs

Paris, 4 mai
Une vingtaine d'électeurs du Loiret se sont
rendus ce matin auprès de M. Cochery, leur
député.

Ils avaient à se plaindre de l'intérêt médiocre que le ministre semblait porter a ses
mandants, et peu s'en est fallu que M. Cochery fut obligé de leur rendre compte de son
mandat, seance tenante.

Le ministre des postes et télégraphes ne
pouvant les convaincre qu'il préparait cent réformes pour son administration, et que son
temps etatt complètement absorbé, ouvrit tout
à coups son registre de projets de loi.

Tenez, leur dicti, vegz ojet à l'effet d'obtepir des bons de tabac pour nos chers facteurs de bons de tabac pour nos chers facteurs.

Budget des cultes

Paris, 4 mai.

La name de M. Ferry contre le cierge catholique:

On nous assure qu'il use de toute son influence sur la commission du budget pour
augmenter les privilèges et les faveurs des
autres cuites.

Il appuyerait la sollicitation du consistoire
du Montearret (Dordogne) demandant l' rétablissement des crédits affectés à la création de
nouvelles paroisses de l'eglise réformée. Tous
ses vœux sont pour aussi l'augmentation d'un
crédit affecté aux frais de déplacement des
pasteurs, réclamé par l'église réformée de
Saint-Ambroise, dans le Gard.

La situation du général Farre Par décret du Président de la République, en date du 3 mai 1881, rendu sur le rapport du président du conseil, ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, et le conseil des ministres entendu. M. le général de division Farre (Jean-Joseph-Frédéric-Albert), ministre de la guerre, est maintenu, sans limite d'age, dans la première section du cadre de l'etatmajor général de l'armée.

L'accident au Magasins du Printemps L'état de M. Daguin, quoique grave n'est pas

Aux colonies Des magistrats de la Cochinchine française sont en ce moment l'objet d'anne enquête, a la suite des plaintes de plusieurs colons qui se prétendent lésés dans leurs intérêts par leurs manœuvres illégitimes.

Terrible incendie en Russie

Terrible incendie en Russie

Saint-Pétersbourg, 3 mai.

On annonce officiellement que, dans la nuit
da evril, un grand incendie s'est déclaré à
Krasnoiarsk. Par suite de la violence du vent,
la motité de la ville a été détruite par les
fammes. La succursale de la Banque de l'Etat,
dont la caisse a été sauree, est réduite en
cendres ; plusieurs autres édifices publics, y
compris le collège, sont également détruits. Le
gouverneur general de la Siberie orientale est
parti pour Krasnoiarsk afin d'organiser des
secours.

L'amirauté a reçu une dépêche de Monte-video annouçant que la corvette anguisse *Dote* rel a sauté, le 26 mars, dans le détroit de Ma-Le commandant et dix autres personnes ont été sauvés.

Nouvelles de Portugal La presse est unanime à faire l'éloge du roi, qui a présidé la réunion de riches capitalistes ayant pour objet l'établissement dans la ville d'asiles de unit pour les gens pauvres. Les souscriptions ouvertes ont produit aussitôt au palais cent mille francs.

Saint-Pétersbourg, 3 mai.
D'après une nouvelle euvoyée de Kieff au
Golos, deux bataillons sont partis le ter mai,
conformément à un ordre du général de Drenteln, gouverneur général, pour aller réprimer
a Smela et Kørssum les désordres causés par
les attaques contre les juits. La population
memace aussi les juifs a Ouman, Schpola et
Litin; mais les autorités ont pris des mesures
énergiques. Londres, 4 matin, matin.

La cause de l'explosion du *Doterel* est

Meeting en Irlande On croit qu'un meeting monstre 'des deurs de Tripperary aura lieu dimanche, la présidence de l'archevêque Croke, pour

ia presidence de l'archevêque Croke, pour pro-tester contre l'arrestation de M. Dillon. M. Par-nell et les autres chefs de la ligue agraire y aasisteraient.

DERNIÈRE HEURE Affaires Tunisiennes

Roumelsouk, 3 mai. Les tribus de l'Ouledamor et de Kalaïssia, sines de Tabarca, ont demandé et obtenu

l'aman.

Les routes traversant ces tribus et communiquant entre La Calle et Tabarca sont aujourd'hui parfaitement sûres. Le général Logerot est à Souk-el-Arba. Il a

reçu de nombreuses soumissions.

Une route carrossable est achevée entre Gardemaou et Souk-Ahras.

Des avis de Kef signalaient quelque inquié-tude sur l'attitude des tribus Frechiches; mais des rapports adressés tout récemment établissent que ces craintes ne sont pas fondées.

On assure que le gouvernement italien a résolu d'envoyer à Cagliari et à Tunis, des à gents spéciaux pour procéder à une enquête sur les agissements de ée consul dans les différents incidents soulevés par les articles du Moskatel.

Les bruits qui avaient couru du prochain départ de la flotte italienne sont aujourd'hui

Drs avis venus ici de Florence disent qu'en Italir, l'opinion publique est très-émne des accusations portées contre M. Maccio.

Bulletin du Commerce

COTONS

Le Harre 1 mai, 1 h. 10 s,

Ventes 600 b. Le marché est calme et les prix
inchangés. Mai est teun à 65,725; Julia, à 66,30.
Arrioayes: Le Brookmann venu de la Nouveile-Orleans swec au chargement de 2604 b
est entra aujourd'hui dans le port.
New-York, 4 mai.
Middling upland 10 9/18, Voici le terme:
mai, 10,41; juin. 10,48; juillet, 10,58; ae0tt, 10,68;
septembre, 10,38; octobre, 10,05; novembre,
9,95; ¿écembre, 9,95.
Les prix sont soutenus. On a vendu 104,000
balles.

balles.

Nouvelle-Criéans, 4 mai.

Voici le terme : mai, 10, 15; juin, 10, 26; juillet, 10, 31; aoûl, 10, 34; septembre, 10, 02; octobre, 9, 75.

Recettes : du Golfe

de l'Atlantique 5,000 b.

Expéditions vers l'Angleterre 5,000 b.

a le Continent 1,000 b.

Librairie Abel PlLON (Voir aux Annonces)

Avis important à nos lecteurs

On est aujourd'hui très embarrassé pour placer fructueusement son argent, en présence du prix élevé de toutes les homes valeurs, rentes, actions et chigations.

Nous recommandous spécialement à nos l'etcurs l'affaire très importante qu'une des prewières maisons de banque de Paris met en souscription publique en ce moment

Rarement meilleur placement n'aura été Rarement meilleur placement n'aura été profesenté aux souscripteurs sérieux et prudents; nous devons ajouter que tous conx qui auront su s'intéresserà cette entreprise feront une bonne affaire tout en participant à une œuvre essentiellement patriotique, reposant sur une grande industrie nationale qui occupe le premier rang et qui contribue par son travail de chaque jour au développement de la richesse de la France.

France.

Tous ceux qui pourront obtenir à la souscription quelques uns de ces titres, nous remercieront plus tard des renseignements que nous leur donnons aujourd'hui.

Il s'agit des actions de la

DE CONSTRUCTION DE MATÉRIEL Chemin de fer. Artillerie, Génie, Marine, Travaux publics FOURNISSEUR DE L'ÉTAT Etablissements fondés en 1871 Situés 17, coute de Vitry, et 1,3,5,7,9, rue

de l'Orme

Qui porte son capital à SIX MILLIONS CINQ CENT MILLE FRANCS. Les terrains, immeubles, ateliers et chantiers de construction que possède actuellement la Compagnie sont devenus insuffisants pour l'exécution des travaux dont elle est chargée par l'Etat et les grandes Compagnie de chemins de fer, ces travaux consistent en : wagons, matériel de gare et matériel de guerre, offüts de canon, caissons, etc.

Ces actions nouvelles sont émises à 500 fr. sur lesquelles IL N'EST DEMANDÉ QUE 250 FRANCS, payables : 50 fr. en souscrivant, 75 fr. à la répartition et 125 fr. le 15 juillet prochain. Une bouification de 2 fr. 50 est faite par action libérée de suite des 250 francs. Le solde ne pourra pas être appelé avant 1883 et 1884. Ces titres produiront un intérêt fixe garanti de 50% plus une part de 650% ans les bénéfices. En réalité, c'est une véritable action-obligation.

Les actions anciennes ont rapporté 47

bénéfices. En réalité, c'est une véritable action-obligation.

Les actions anciennes ont rapporté 47 fr. 50 pour l'exercice 1880 et elles valent aujourd'hui 640 francs; il y a donc une prime de 140 fr. dont doit profiter le sous cripteur, car les cours des deux valeurs doivent s'aplanir pour n'en former qu'un seul.

seul.

La cote officielle sera demandée aux Bourses de Paris, Lille, Lyon et Marseille.

Envoyer dès à présent 50 fr. par action que l'on désire souscrire, à M. V. BRACH, Directeur du CRÉDIT CENTRAL DE PARIS, 2, rue du Faubourg-Montmartre, -Paris.

Plusieurs grandes, maisons de banque parmi lesquelles M. HEINE et M. CABEN, d'Anvers, ont pris tout ce qui nourrait res-ter disponible des obligations Rio Grande do Sul garanties par le gouvernement brésilien, qui seront émises le 7 mai à la Société de Dépôts et de Comptes cou-rants et à la Caisse Centrale du Travoil et de l'Epargne.

SAISO DE PRINTEMPS
Les personnes qui ont l'habitude de se purger au printemps, celles qui craignent le retour des maldaies chroniques ou qui sont incommodées par le sang (apoplexie), la bile ou les humeurs, trouverent dans le Chocolat de Desbrière un purgatif agréable et très efficace. Il se veud dans les Pharmacies. [Exigor sur chaque bolte la signature Desbrière car il y a de contrefaçons.)

1935

GARANTIE DE 7 0/0

GOUVERNEMENT IMPÉRIAL BRÉSILIÉN

Sur un capital de 38,242,642 francs Compagnie impériale du chemin de fer

DE RIO GRANDE DO SUL

Société anonyme. Capital 10 millions versés
Le Gouvernement Brésilien
garantit 7 0/0 d'intérêt pendant
trepte ans sur 38,342,648 fr.
La garantie est aussi payable
pendant la construction sur les
Capitaux réalisés. Après ces
trente ans l'Etat a le droit de
rachat pour une somme qui ne
peut etre inférieure au capital
garanti.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 40,927 obligations de 560 francs Jouissance du 15 avril 1881 Formant partie du capital garanti Interêt annuel 15 fr. nets d'impôts

Payables à Paris, Bruxelles, etc. Remboursement en 75 ans par tirages Prix d'Emission : 285 Fr.

PAYABLES : 277.50

LA SOUSCRIPTON SERA OUVERTE

1 1 1e 7 Mai 1881

A PARIS: à la Société de Dépôts et de Comptes Courants, 2, place de l'Opéra;

A la Caisse centrale du Travail et de l'Epargne (Banque populaire), 28, avenue de l'Opéra.

A LYON: à la Société Lyonnaise, de Dépôts et de Comptes Courants et de Crédit Industriel, Palsis Saint-Pierre.

A MARSEILLE: à la Société Marseillaise, de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

A BORDEAUX: à la Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

A BAINT-ETTENNE: à la Société Siéphanoise de Dépôts et de Comptes courants et de Crédit Industriel et Naccienne de Crédit Industriel et de Dépôts.

A NANCY: à la Société Naccienne de Crédit Industriel et de Dépôts.

A BRUXELLES: Chez MM. Cassel et Coù l'on trouve le prospectus détaillé.

Où l'on trouve le prospectus détaillé. La cote officielle sera demandée.
19400-1047

LES FOURNITURES MILITAIRES

L'expédition de Tunisie et la mise en vente de trente mille actions du principal établissement de fournitures militaires ont remis sur le tapis la question si controuvée, si intéressante et en même temps si peu conne du public, des effets d'équipement de la troupe.

Les fournitures militaires, d'après les derniers grands marches passés par l'administration de la guerre, comprennen deux grandes catégories:

1º Les confections de coiffures et d'effets d'habillement pour les lesquels le gouver-

1º Les confections de coiffures et d'effets d'habillement pour les lesquels le gouvernement fournit le drap qui est lui-même l'objet de marchés généraux;
2º La corroierie comprenant la chaussure, le harnachement et le grand équipement.
Les fournitures sont divisées par corps d'armée et par catégories, mais un fournisseur, peut réunir plusieurs corps et les deux catégories de fournitures. Voic dans quelles mains elles sont réparties :

MM. ALTARAC, à Alger; Algérie, les trols provinces;

trois provinces; BOUTRY, à Lille : 1er et 2e corps d'armée ; CHOLET-LECERF, à Bourges ; la

. corroierie du 8° corps; HERRENSCHMID, à Limoges et à Lyon; la corroierie des 7°, 12°, 13°, 14° corps et gouvernement de Lyon:
HUBERT de VAUTHIER, à Marseille; l'habillement du 14° corps,
gouvernement de Lyon et 15°

corps; MICHEL, à Rennes; 10° corps; PONTREMOLI, à Toulouse; 17° corps et habillement du 16° corps; SOCIETE GENERALE DES

PONTREMOLLI, à Toulouse; ITcorps et habillement du 16° corps;
SOCIETE GENERALE DES
FOURNITURES MILITAIRES,
(Ancienne maison GODILLOT). A
Paiis, à Nantes et à Bordeaux;
gouvernement de Parie, 3°, 4°, 1°,
6°, 9°, 11° et 18° corps, habillement
des 12° et 13° corps; corroierie des
15° et 16° corps;
WEDENMEYER et un associé à
Besançon et à Bourges; l'habillement des 7° et 8° corps.

La Société Générale des Fournitures
Militaires, fournit donc fa moitié des
équipements militaires, puisque le gouvernement de Paris équivaut largement à un
corps d'armée. Du reste, on peut juger de
l'importance de sa force productrice par la
vaste étendue des 14 trements qu'elle occupe
à Paris; c'est un véritable quartier dans
le quartier Rochechouart. Ses nombreus
ouvriers; ses forces motrices, la perfection
de son outillage, l'aménagement de eatelières et de ses magasins en font certainement, dans son genre et «a specialité, un
établissement sans rival en Europe. C'est
d'ailleurs le pius ancien; fondé en 1854,
pendant la période la plus critique de la
guerre de Crimée, il a rendu dépuis, dans
des circonstances analogues, des services
que tous les gouvernéments et toutes les
commissions parlementaires (on sait si
celler-ei: sont méticuleuses) se sont fait un
devoir de constater.

Aussi depuis la guerre de 1870, reconnaissant combien la maison Godillor avait
fait défaut en province, exigea-t-on qu'elle
construisit à Bordeaux, à Nantes, deux
usines modèles établies d'après toutes les
données d'une expérience de 20 ans.

Les trois usines réunies de Patis, de Bordeaux et de Nantes ont une telle puissance de production qu'elles ont pu en

Les trois usines réunies de Paris, de Bordeaux et de Nantes ont une telle puissance de production qu'elles ont pu en maintes occasions, foureir à des nations amies, de l'habillement, de la chaussure et du harnachement pour des sommes qui ont atteint et même dépassé quatoize milions de francs par an.

La supériorité de fabrication de l'ancienne maison Godfilot tient à des-causes multiples, nous n'en citerons qu'une. L'Etat fournit le drap d'habillement et, grâce à sa surveillance, nos draps militaires jouissent d'une telle réputation que les puissances étrapgères demandent toujours dans

sent d'une telle réputation que les puis-sances étrangères demandent toujours dans leurs commandes des étoffes du type ré-glementaire. Pour les cuirs, la situation est toute différente, les confectionneurs sont forcés de les acheter sur le marché au fur et à mesure de leurs besoins. La maison Godillot, pour ne pas avoir de mécomptes sur la qualité et l'exactitude des fourni-tures de cuir, a établi à Saint-Ouen une tannerie qui passe pour une des plus belles de France et suifit non seulement à ses propres besoins, mais encore livre au com-merce de grandes quantités de marchan-dises.

propres hesonis, mais encore irve au commerce de grandes quantités de marchandises.

En dépit des lazzis dont a été l'objet le soulier de la troupe dont le modèle remonte à la Restaurationet auquet on on a, nous ne savons pourquei, donné le nem de Godillot, les produits de cette maison en laissé les meilleurs souvenirs parmi les mobiles, les mobiliés et les soldats de la lippe de 1870; ils étaient trop hetreux en ffet, lorque dans une distribution, ils pouvaient être svortes d'un effet portant cette marque de f-brique. Aussi la Société Générale de Fournitures Militaires entend ionder très prochainement, sous le nem de Docks des Travailleurs, de vastes magasins cu l'ouvrier trouvera de la chanssure et de l'habillement solide à très bou compte. L'adjometiun de ce détail donnera une nouvelle puissance à la société, car en cas de crisé, elle disposera d'un personnel plus nombrex et jou prèt à doubler et au besoin a tribit la intoduction des stellers de enfection miliaito-